

# DISPOSITIF A DESTINATION DES LYCÉENS

## La gestion durable de la mer et du littoral dans les lycées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

### PRÉSENTATION

Année scolaire 2013-2014

DISPOSITIF CALYPSO



ministère  
éducation  
nationale



Région  
PACA



## CONTEXTE

### Objectifs

- ➔ porter à la connaissance des lycéens, en tant que citoyens et usagers potentiels du milieu marin, les problématiques de gestion durable de la mer et du littoral ;
- ➔ favoriser la découverte des parcours professionnels liés aux métiers de la mer.

Ce dispositif est un projet pédagogique mené en collaboration entre l'Éducation nationale et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il s'inscrit dans le cadre de la Stratégie Régionale de la mer et du Littoral adoptée par le Conseil régional en octobre 2012.

La Région a défini de nouvelles orientations répondant aux six enjeux suivants sur le territoire régional :

- développer l'emploi, l'économie et la formation maritime et littorale ;
- favoriser la qualité de vie et lutter contre les risques d'exclusion et les disparités sociales et territoriales sur le littoral ;
- s'adapter aux changements climatiques en zone côtière ;
- préserver la qualité des écosystèmes et de la biodiversité ;
- développer les partenariats avec les territoires de projets et favoriser la bonne gouvernance des politiques maritimes et littorales ;
- contribuer aux politiques maritimes et littorales euro-méditerranéennes et développer la coopération décentralisée dans le domaine.

C'est dans ce contexte que la Région a identifié des publics cibles prioritaires vers lesquels des actions d'information, de sensibilisation, d'éducation ou de formation peuvent être mises en œuvre. D'une façon générale, la Région souhaite davantage se consacrer au public adulte pouvant intervenir directement dans les politiques de gestion locale.

Pour ce qui concerne les scolaires, la Région propose de mettre en œuvre un projet à destination des lycéens. Il a pour ambition d'éduquer les lycéens à la gestion durable de la mer et du littoral en lien avec les programmes qui abordent les questions d'aménagement du territoire, de la concentration de la population sur les zones côtières et des parcours professionnels des jeunes ; et ce en collaboration avec la participation technique, scientifique et pédagogique des structures d'éducation en développement durable.

**Les financements apportés par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur permettent aux lycées de bénéficier de ce dispositif gratuitement.**

## UN PARTENARIAT

→ La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Éducation nationale s'appuient pour ce projet pédagogique sur des structures d'éducation au développement durable de la mer et du littoral fédérées par le Réseau Mer et agréées par l'Éducation nationale, avec une compétence spécifique mer et littoral.

La Région travaille en concertation avec les deux rectorats et fait appel aux partenariats des structures d'éducation au développement durable sur la base de critères préalablement définis.

Le Service Mer et Littoral de la Région s'appuiera sur son savoir-faire en matière de **co-construction de projets en partenariat étroit** avec les représentants de l'Éducation nationale, comme cela a été fait pour la mise en œuvre du dispositif «A l'École de la Mer» (programme pédagogique à destination des élèves des écoles primaires).

Provence-Alpes-Côte d'Azur, *notre région*



Afin de contribuer efficacement à la connaissance et à la préservation des espaces naturels régionaux, à un développement soutenable du territoire ainsi qu'à une qualité de vie partagée, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur mène depuis plusieurs années une politique volontariste d'**Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable**. Les objectifs généraux des actions régionales menées en ce sens sont les suivants :

- ▶ **éduquer et sensibiliser tout public**, habitants et usagers du territoire régional à une **nécessaire préservation et gestion durable de l'environnement** ;
- ▶ **susciter des changements de comportement** dans tous les aspects de la vie (habitat, transport, alimentation, consommation etc.) personnelle et professionnelle ;
- ▶ **favoriser le débat public et la concertation**.

L'information, l'éducation et la sensibilisation à l'environnement marin et littoral sont des éléments essentiels pour la préservation et la gestion des espaces naturels régionaux. Dans le cadre de sa politique régionale de la mer et du littoral, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est donnée pour objectif de développer une culture maritime auprès de tous les habitants. Les actions mises en œuvre dans ce domaine contribuent également à la politique d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable de l'institution régionale.

Ce dispositif à destination des lycéens est un exemple d'actions que la Région met en place dans ce cadre.

- ▶ **Plus d'informations** : [www.regionpaca.fr](http://www.regionpaca.fr)



## Le ministère de l'Éducation nationale

La rénovation générale des programmes a eu pour conséquence d'inscrire l'éducation au développement durable dans l'ensemble du parcours scolaire. En même temps, l'établissement est défini comme un lieu d'apprentissage primordial du développement durable. La récente note de service (BOEN n° 31 du 29 août 2013) détermine la démarche globale (E3D) dans la laquelle chaque établissement est invité à s'engager.

L'éducation au développement durable impose de lier les enseignements, les projets d'établissements et les actions éducatives, comme celle qui est décrite ici. Cette initiative de la Région trouve pleinement sa place dans les « projets éducatifs territoriaux », car elle permet aux établissements pilotes d'intégrer dans leurs projets d'établissements des activités péri-éducatives, ancrées dans le territoire.

Proche ou éloigné du littoral, chaque lycée n'en est pas moins partie prenante d'un des défis majeurs de notre région : développer des activités respectueuses de l'environnement pour une population sans cesse croissante dans des espaces convoités, mais fragiles.

Cette situation impose de former les futurs citoyens aux réalités souvent complexes d'une interface — le littoral — objet de rivalités entre les multiples acteurs impliqués dans la gestion de ses ressources. L'objectif est d'assurer aux lycéens une formation à « **la complexité** » des enjeux d'une gestion durable de la mer et du littoral qui prenne en compte les interactions existant entre l'environnement, la société, l'économie et la culture.

Le dispositif proposé par la Région suppose l'engagement des équipes pédagogiques dans une démarche qui permettra de valoriser le travail des élèves. Il pourrait déboucher sur une reconnaissance tripartite — académie, Région, structures EDD — parfaitement compatible avec une labellisation « E3D ».

## Les Structures d'Éducation au Développement Durable de la Mer et du Littoral



Les structures d'Éducation au Développement Durable de la Mer et du Littoral agissent pour la découverte et le respect de l'environnement littoral et marin. Le fonctionnement en réseau leur permet d'échanger, de mutualiser et de réfléchir ensemble à la cohérence des démarches et des actions.

Par leur contribution à la conception et l'animation des interventions, elles apportent aux professeurs une valeur ajoutée par leurs niveaux d'expertise et leur savoir-faire en matière de pratiques des usages de la mer et de gestion des territoires. Les associations s'appuient sur des enseignements pluridisciplinaires et traitent des interactions entre l'environnement, la société, l'économie et la culture. Ce dispositif offrira un riche terrain d'expérimentations pour aborder de nouvelles thématiques et travailler en forte collaboration avec l'Éducation nationale.

Bien que la mission du professeur et de l'animateur renvoient toutes deux à la pédagogie, la pratique, et donc les méthodes, ne se situent pas au même niveau. C'est cette différence qui nourrit le partenariat entre les deux types d'acteurs, dès lors qu'ils considèrent tous deux qu'ils ont à apprendre de l'autre. L'objectif étant d'aider l'enseignant à mener les élèves vers une réflexion autonome sur son rôle et sa place dans son environnement local.

## MODALITÉS DE PARTICIPATION

### « Année expérimentale 2013-2014 »

➔ **30 lycées pilotes dans les départements des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes.**

Ce dispositif pour les lycéens s'appuiera sur les programmes des lycées.

Pour les classes de 2<sup>de</sup> générale, les notions suivantes sont abordées : les littoraux espaces convoités ; la gestion durable du littoral ; les littoraux attractifs, aménagés, menacés et sous contrôle ; le conservatoire du littoral.

Pour les classes de 1<sup>e</sup> des séries générales, il est question d'approches territoriales, des stratégies d'acteurs, du territoire régional comme territoire de vie, territoire aménagé.

Les élèves de lycées professionnels disposent d'heures de PPCP (projet pluridisciplinaire à caractère professionnel) avec un enseignant référent. Les élèves des lycées techniques disposent également d'heures projet. Les élèves de lycées d'enseignements généraux disposent de temps d'accompagnement personnalisé de 2h / semaine.

Il est laissé le choix aux chefs d'établissements de mobiliser les enseignants des classes de 2<sup>de</sup>, 1<sup>e</sup> ou terminale et de mettre en œuvre ce dispositif dans le créneau scolaire le plus judicieux en fonction des autres projets menés.

En raison des thématiques abordées, **les enseignants de SVT et d'histoire-géographie** semblent être des référents naturels pour piloter ce type de projet. Néanmoins, chaque chef d'établissement désigne librement l'enseignant référent du projet dans une perspective **pluridisciplinaire**.

En concertation avec le Rectorat d'Aix-Marseille, 11 lycées pilotes sont invités à participer au dispositif dès la rentrée de 2013 pour le département des Bouches-du-Rhône :

- Lycée professionnel Arthur Rimbaud à Istres
- Lycée professionnel Charles Montgrand à Port-de-Bouc
- Lycée Victor Hugo à Marseille
- Lycée Paul Langevin à Martigues
- Lycée Georges Duby à Luynes
- Lycée professionnel Poinso Chapuis à Marseille
- Lycée professionnel Ampère à Marseille
- Lycée Saint Exupéry à Marseille
- Lycée Joliot-Curie à Aubagne
- Lycée Auguste et Louis Lumière à La Ciotat
- Lycée professionnel Jean Moulin à Port de Bouc

Les associations d'éducation à l'environnement partenaires du dispositif dans les Bouches-du-Rhône sont :

- Le CPIE Côte Provençale à La Ciotat
- Le Naturoscope de Marseille
- L'AIEJE à Ensues-la-Redonne
- Écoute ta Planète à Châteauneuf-les-Martigues.

En concertation avec le Rectorat de Nice, 10 lycées pilotes sont invités à participer au dispositif dès la rentrée de 2013 pour le département du Var :

- Lycée Beaussier à La Seyne-sur-Mer
- Lycée Dumont d'Urville à Toulon
- Lycée professionnel du Parc Saint Jean à Toulon
- Lycée Bonaparte à Toulon (à confirmer)
- Lycée du Coudon à La Garde
- Lycée Costebelle à Hyères
- Lycée du Golfe à Gassin (à confirmer)
- Lycée Saint Exupéry à Saint Raphaël (à confirmer)
- Lycée Val d'Argens au Muy

Les associations d'éducation à l'environnement partenaires du dispositif dans le Var sont :

- Le Naturoscope du Pradet
- Mer Nature à Toulon
- l'ADEE à Fréjus.

Pour ce qui concerne le département des Alpes-Maritimes, 9 lycées pilotes sont invités à participer au dispositif dès la rentrée de 2013 :

- Lycée Bristol à Cannes
- Lycée Estiennes d'Orves à Nice
- Lycée Simone Veil à Valbonne
- Lycée professionnel les Côteaux à Cannes
- Lycée international de Valbonne à Sophia Antipolis
- Lycée Horticole Vert Azur à Antibes à Cannes
- Lycée les Eucalyptus à Nice
- Lycée Paul Valéry à Menton (à confirmer)
- Lycée Amiral de Grasse à Cannes (à confirmer)

Les associations d'éducation à l'environnement partenaires du dispositif dans les Alpes-Maritimes sont :

- Le Centre de Découverte du Monde Marin de Nice
- Méditerranée 2000 à Cannes
- CPIE des Iles de Lérins et Pays d'Azur à Cannes.

## DES ENGAGEMENTS

### Le dispositif lycée CALYPSO...

→ un dispositif exemplaire au sein duquel chacun des partenaires a des engagements à respecter.

**L'Éducation nationale** est partenaire de ce dispositif dont les objectifs sont clairement définis, et à ce titre, elle veillera à ce que les projets proposés par les professeurs entrent dans le strict cadre des programmes du lycée.

**Les chefs d'établissement**, « maîtres d'ouvrage » de ce dispositif donnent l'impulsion aux équipes pédagogiques. Ils assurent le lien et la cohérence avec les structures associatives partenaires du dispositif.

**Les professeurs sont les chefs de projet**, garant des programmes et directives de l'Éducation nationale. Ainsi, ils auront le souci de favoriser le questionnement et les échanges, voire de conduire une démarche d'investigation. **Ils accompagnent les structures partenaires dans toutes leurs activités dans le lycée comme à l'extérieur.**

**Les structures partenaires apportent une valeur ajoutée.** Les éducateurs sont **des professionnels de l'éducation à l'environnement au service de la gestion de la mer et du littoral.** À ce titre, ils apportent leur savoir-faire et leurs compétences au service du projet de l'enseignant. Ils mobilisent des **contenus spécifiques** adaptés au territoire où se situe l'établissement et apportent une vision globale des enjeux liés à la mer et au littoral. Ils feront découvrir aux élèves les différentes orientations possibles pour exercer un métier en lien avec la mer. Ces connaissances seront mutualisées et valorisées sur un espace internet dédié ([www.reseaumer.org](http://www.reseaumer.org)).

**La Région s'engage à financer le dispositif et assurer son pilotage** avec les autres partenaires, dans le respect des missions de chacun. La Région sera attentive à la **répartition territoriale** du dispositif, notamment dans **les zones urbaines sensibles et les territoires en éducation prioritaire.**

**Ce dispositif à destination des lycéens se veut être un laboratoire exigeant.** Les membres du comité de pilotage s'engagent à conserver dans le temps, **la rigueur et le caractère modélisant** de ce dispositif en termes de conduite personnalisée de projet, d'accompagnement et de formation, de partage d'expériences et de relations partenariales.

La dimension « éducation au développement durable », inscrite dans les programmes d'enseignement doit être à la base de tous les projets qui viseront à atteindre les compétences requises au lycée.

**Les projets innovants** prenant en compte à la fois le développement durable dans toutes ses dimensions et certaines thématiques maritimes liées aux problématiques de gestion du littoral seront privilégiés.

## LES MODALITÉS D'INTERVENTION

### Le dispositif à destination des lycéens

**... candidature accessible à tous les lycées d'enseignement général, technologique ou professionnel des départements des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes.**

L'intérêt d'un tel dispositif est d'être mis en œuvre sur plusieurs mois. L'association affectée à l'établissement intervient tout au long du projet.

Il s'agit de proposer aux enseignants, un dispositif sur un équivalent de 4 jours de face à face pédagogique dans l'établissement ou sur le terrain, soit 28 h réparties au cours de l'année scolaire. La répartition de ce volume horaire tout au long du projet est décidée d'un commun accord entre l'établissement et l'association partenaire.

Des binômes « éducateurs - professeurs » seront mis en place, en début d'année scolaire, afin d'affiner les projets et répondre au mieux aux attentes des enseignants et de leurs programmes scolaires.

**Entre les périodes d'intervention, des échanges entre l'équipe pédagogique du lycée et la structure accompagnatrice permettront d'assurer un suivi du projet.** L'éducateur de l'association consacrera 4 jours par établissement à la préparation du projet et aux échanges avec les enseignants.

Le projet s'adresse à un groupe de 15 élèves minimum.

**Le transport pour la sortie sur le terrain est à la charge de l'établissement.**

Un comité de pilotage réunissant les représentants techniques des Rectorats, de la Région et les associations partenaires assure la mise en œuvre du dispositif et son évaluation. Ce comité de pilotage se réunira au Luc-en-Provence en **une réunion régionale** trois fois par an.

Pour l'année scolaire 2013/2014, les binômes lycée/association sont les suivants :

#### **Pour le département des Bouches-du-Rhône**

- Lycée professionnel Arthur Rimbaud à Istres et Écoute ta Planète
- Lycée professionnel Charles Montgrand à Port-de-Bouc et Écoute ta Planète
- Lycée Victor Hugo à Marseille et Écoute ta Planète
- Lycée Paul Langevin à Martigues et AIEJE
- Lycée Georges Duby à Luynes et AIEJE
- Lycée professionnel Poinso Chapuis à Marseille et AIEJE
- Lycée professionnel Ampère à Marseille et le Naturoscope
- Lycée Saint Exupéry à Marseille et le Naturoscope
- Lycée Joliot-Curie à Aubagne et le CPIE Côte Provençale
- Lycée Auguste et Louis Lumière à La Ciotat et le CPIE Côte Provençale
- Lycée professionnel Jean Moulin à Port de Bouc et le CPIE Côte Provençale



### **Pour le département du Var**

- Lycée Beaussier à La Seyne-sur-Mer et Mer Nature
- Lycée Dumont d'Urville à Toulon et Mer Nature
- Lycée professionnel du Parc Saint Jean à Toulon et Mer Nature
- Lycée Bonaparte à Toulon et le Naturoscope (à confirmer)
- Lycée du Coudon à La Garde et le Naturoscope
- Lycée Costebelle à Hyères et le Naturoscope
- Lycée du Golfe à Gassin et ADEE (à confirmer)
- Lycée Saint Exupéry à Saint Raphaël et ADEE (à confirmer)
- Lycée Val d'Argens au Muy et ADEE

### **Pour le département des Alpes-Maritimes**

- Lycée Bristol à Cannes et le CDMM
- Lycée Estiennes d'Orves à Nice et le CDMM
- Lycée Simone Veil à Valbonne et le CDMM
- Lycée professionnel les Côteaux à Cannes et le CPIE des Iles de Lérins
- Lycée international de Valbonne à Sophia Antipolis et le CPIE des Iles de Lérins
- Lycée Horticole Vert Azur à Antibes et le CPIE des Iles de Lérins
- Lycée les Eucalyptus à Nice et Méditerranée 2000
- Lycée Paul Valéry à Menton et Méditerranée 2000 (à confirmer)
- Lycée Amiral de Grasse à Cannes et Méditerranée 2000 (à confirmer)

**Une même équipe pédagogique d'un lycée ne peut participer que deux années scolaires au dispositif, à l'exception des lycées spécialisés sur les formations maritimes.**

## UNE ÉVALUATION

### Une évaluation et une valorisation des travaux des lycéens

Pour valoriser le travail fourni une grande partie de l'année scolaire et pour clôturer le dispositif, les lycéens présenteront leurs travaux à l'occasion d'une restitution collective.

Les lycéens présenteront ce qu'ils ont appris au cours du projet et ce qu'ils proposent pour une gestion durable de la mer et du littoral en présence de tous les partenaires concernés.

Cette restitution pourrait avoir lieu mi-mai 2014 à la Villa Méditerranée à Marseille (à confirmer).

Un autre temps de restitution pour les départements du Var et des Alpes-Maritimes pourrait avoir lieu pendant le Printemps des Lycéens à Fréjus en mai 2014 (à confirmer).

Ces travaux doivent s'appuyer sur la base d'une problématique identifiée dès le début du projet. Pour une meilleure restitution, les enseignants et élèves veilleront à la mise en scène, au scénario de leur présentation. Le comité de pilotage se mobilisera en mars pour accompagner les lycées dans ce travail de restitution.

### Une évaluation du dispositif

L'évaluation porte également sur la mise en œuvre du dispositif et la construction d'une culture partagée entre les éducateurs, les professeurs et les institutionnels.

## DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

### Des documents mis à disposition

Les documents ressources du Réseau Mer sont à disposition des professeurs sur un espace internet dédié :



✓ **le Cahier « A l'École de la Mer »** qui présente cinq regards sur les thématiques maritimes et une partie consacrée à la pédagogie pour les enseignants et les éducateurs. Ce document initialement conçu pour les écoles primaires offre une présentation détaillée des thématiques maritimes et littorales. Ce document est téléchargeable sur [www.reseaumer.org](http://www.reseaumer.org)

- ✓ **la collection de livrets pédagogiques pour le grand public : « Cap sur... »** propose différents thèmes : la posidonie, le coralligène, les macro-déchets, le plancton, le sable et la gestion de la mer et du littoral. Ces brochures sont téléchargeables sur [www.reseaumer.org](http://www.reseaumer.org)



- ✓ **le guide du bord de mer** présente de façon conviviale les principales informations sur la mer et le littoral : les enjeux, la biodiversité, mais aussi les activités et les pressions... Ce guide est consultable sur [www.reseaumer.org](http://www.reseaumer.org)



- ✓ **le jeu de cartes « La Mer en Partage »** présente toutes les activités maritimes et littorales et les principaux métiers de la mer. Les cartes en format A4 sont téléchargeables sur [www.reseaumer.org](http://www.reseaumer.org)



## LE RÉSEAU MER

### Un dispositif en lien avec le Réseau Mer

Le besoin de travailler en réseau, exprimé par les acteurs associatifs menant des actions sur le littoral des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, s'est formalisé lors des rencontres régionales de la Mer organisées en 2001 par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Depuis 2002, le service Mer de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur assure le pilotage et l'animation de ce réseau avec l'aide de l'Agence de l'Eau.

Ce réseau trouve sa force dans la diversité de ses partenaires : il rassemble en effet des associations d'éducation à l'environnement marin et littoral, des structures de gestion du milieu marin, des représentants des institutions publiques, de la communauté scientifique et des professionnels du sport et du tourisme.

Ses objectifs opérationnels sont d'informer sur la spécificité et la fragilité du milieu littoral et marin, de contribuer à la formation et à la sensibilisation des acteurs et des usagers du milieu marin, de participer à l'éducation à l'environnement des différents publics, en particulier les enfants et les jeunes, et d'être force de proposition auprès des décideurs.

Depuis sa création, le Réseau Mer a entrepris plusieurs actions :

- La mise en œuvre de campagnes d'information du public : « Ecogestes pour la Méditerranée », « Inf'Eau mer », « Mer, tous solidaires », « Jeu Eco Attitudes » ;
- La création d'outils pédagogiques : exposition « Escales littorales », kit d'observation du littoral « Côtes & Mer », DVD et livrets pédagogiques, Coffre de la mer pour les 3-7 ans ...
- La co-rédaction d'un Guide technique et méthodologique sur les sentiers sous-marins et de deux cahiers « À l'École de la Mer », un pour les enseignants et un pour les élèves ;
- Une collection de brochures pour le grand public : « Cap sur » : la posidonie, le coralligène, les macro-déchets, le plancton, le sable et la gestion de la mer et du littoral ;
- Un guide du bord de mer pour le grand public à lire les pieds dans l'eau ;
- Un jeu de cartes « La Mer en partage » pour découvrir toutes les activités maritimes et littorales.

**Les nouveautés 2014 à venir** : la brochure « Cap sur la Méditerranée » et ses diversités géographique, biologique, culturelle, patrimoniale...

Après 10 ans d'expérience, le Réseau mer évolue. Le lien entre « Éducation au développement durable de la mer et du littoral » et « la gestion des territoires » s'est renforcé ces dernières années. En effet, **la gestion intégrée des territoires ne peut être envisagée sans associer des efforts de sensibilisation et d'information des publics** sur les actions menées par les collectivités.

C'est ainsi que **les publics, qu'ils soient usagers ou professionnels, comprendront et s'approprient les mesures de gestion proposées.** Les acteurs de l'éducation au développement durable de la mer et du littoral que sont les associations Éducation au DD sont des pédagogues qui maîtrisent à la fois les approches pédagogiques et les problématiques maritimes et littorales. Ce sont eux qui sont en capacité d'apporter une plus-value en accompagnant les acteurs du tourisme, les encadrants sportifs, les enseignants ou les entreprises pour mettre en œuvre des projets en lien avec la gestion durable de la mer et du littoral.

